



# Service public - Parapublic

Solidaires - *Unitaires* – *Démocratiques*

Pl. Chauderon 5 – 1003 Lausanne – Tél. 021 / 351 22 50 – Fax 021 / 351 22 53 – [www.sud-vd.ch](http://www.sud-vd.ch) – [info@sud-vd.ch](mailto:info@sud-vd.ch)

Pour la CPP de la CCT Social  
AVOP  
Av. de la Vallombreuse 51  
1004 Lausanne

Lausanne, le 13 mai 2014

## **Situation à Eben-Hézer**

Madame, Monsieur,

Nous avons adressé un courrier à la direction d'Eben-Hézer dont nous vous faisons parvenir copie. Nous y ajoutons le texte du courrier que nous avons adressé à l'inspection du travail sur la situation dans cette institution. Dite inspection est intervenue à Eben-Hézer et a établi une série de recommandations. De surcroît, la direction d'Eben-Hézer avait ordonné un audit. Les résultats de celui-ci et les recommandations de l'inspection seront présentés au personnel.

Pour notre part, malgré le départ de l'ancien directeur, nous estimons qu'une situation très difficile perdure dans cette institution. Pour cette raison, nous nous sommes adressés à la direction *ad intérim* d'Eben-Hézer pour exposer et analyser les problèmes qui perdurent ou qui surgissent. Nous demandons très formellement que la CPP traite des questions que nous avons formulées dans notre dernier courrier à la direction d'Eben-Hézer car il s'agit bel et bien du respect et de la mise en pratique des dispositions conventionnelles énoncées dans les articles 4.8 et 4.9 de la CCT.

Ces problèmes sont détaillés dans notre courrier à la direction de l'institution. Notre propos sert également pour saisir votre commission et demander son intervention. Nous sommes certains que ces documents trouveront lecture et intérêt de votre part.

Nous vous prions de bien vouloir nous recevoir et nous communiquer les termes de l'action que vous comptez entreprendre afin que les dispositions conventionnelles soient respectées, effectivement mises en œuvre, et que le personnel d'Eben-Hézer soit garanti dans ses droits fondamentaux.

Pour le secrétariat fédéral de SUD

Arthur Auderset

Aristides Pedraza

Annexe : - ment.